

**FICHE DE POSTE – INFIRMIER – HD2A FAM de GUAGNO-LES-BAINS**

**DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT:** FA.ARRIGHI

**DIRECTEUR GENERAL:** S SBRAGGIA

**IDENTIFICATION DU POSTE**

**FONCTION:** INFIRMIERE

**GRADE:** INFIRMIERE

**LIAISONS HIERARCHIQUES :** Direction Générale, Direction, Cadre Infirmière

**LIAISONS FONCTIONNELLES :** Tout le personnel du Foyer d'Accueil Médicalisé.

**HORAIRES DE TRAVAIL :** 6h30-14h, 13h30-21h, 6h30-11h30, 8h-18h

**REPOS :** repos variable selon roulement. Travail : 1 week-end sur 2, 1 repos compensateur par mois

**SERVICE D'AFFECTATION :** Service paramédical

**PRESENTATION DU SERVICE ET DE L'EQUIPE:**

Médecin psychiatre, médecin généraliste, psychologue, Cadre Infirmière, Infirmiers diplômés d'état, Aide soignant(e)s (AS/jour et AS/nuit), AMP (nuit), Auxiliaires de vie, Agents de service. L'ensemble de l'équipe assure les soins en appliquant les prescriptions médicales, dispense et/ou éduque aux soins d'hygiène et de confort, instaure une communication adaptée auprès des résidents, communique régulièrement et chaque fois que cela est nécessaire avec la famille, le tuteur et/ou le mandataire judiciaire, entretient l'environnement de la personne et tout cela dans un souci constant de bienveillance. Participe à l'élaboration et au suivi des Projets Personnalisés.

**MISSIONS DU POSTE**

**MISSIONS GENERALES :** Sous la responsabilité de la cadre infirmière, l'infirmière participe, au sein de l'équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité médicale, à l'engagement de la prise en charge du résident.

Elle a pour mission générale d'assurer les prestations de soins infirmiers, en particulier, dans le cadre de son rôle propre engageant sa responsabilité, en appliquant les prescriptions médicales, en respectant les règles professionnelles et les droits des résidents.

**MISSIONS PERMANENTES :**

- ⇒ Recueillir les transmissions orales, écrites et informatiques de l'équipe de nuit.
- ⇒ Dispenser des soins de nature technique, relationnelle et éducative dans des dimensions préventives et curatives.
- ⇒ Veiller à faire bénéficier au résident de la continuité des soins et de la prise en charge selon son état et sa demande.
- ⇒ Appliquer les protocoles d'hygiène définis et validés par l'établissement.
- ⇒ Gérer les médicaments en veillant au renouvellement des prescriptions médicales.
- ⇒ Veiller mensuellement au bon fonctionnement des matériels et appareils nécessaires à la réalisation de soins (défibrillateur semi automatique, ECG, appareil à aérosols,...).
- ⇒ Effectuer les transmissions écrites, orales et informatiques dans le logiciel de soins.
- ⇒ Participer aux réunions institutionnelles.
- ⇒ Respecter les règles du secret professionnel et de la discrétion professionnelle.

**MISSIONS PONCTUELLES :**

- ⇒ Accueillir et tutorer les étudiants infirmiers conformément au nouveau référentiel d'activités (*Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier*).
- ⇒ Participer à l'élaboration, l'évaluation et l'évolution des outils des organisations de travail.
- ⇒ Participer aux projets pluridisciplinaires institutionnels.
- ⇒ Participer à l'élaboration des activités institutionnelles.
- ⇒ Remplacer d'autres agents de même fonction dans un établissement d'HD2A.

**MISSIONS SPECIFIQUES :**

- ⇒ Participer à la gestion des besoins de renouvellement de matériels, de maintenance de certains matériels, des inventaires.
- ⇒ Participer à des évènements festifs ponctuels.
- ⇒ Participer à la mise en œuvre des actions d'amélioration de la qualité.

#### **DIPLOMES ET/OU COMPETENCES REQUIS**

##### **DIPLOME D'ETAT D'INFIRMIER**

Motivation pour la prise en charge des personnes en situation de handicap  
Capacité d'analyser et de gérer des situations de crise par l'écoute et l'observation  
Capacité à intégrer le changement comme dynamique professionnelle  
Maîtrise de soi  
Sens de la communication et de la pédagogie  
Sens de l'organisation  
Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire  
Connaissances en informatique  
Disponibilité

#### **EXIGENCES DU POSTE**

Travailler les dimanches et jours fériés  
Réactualiser régulièrement ses connaissances  
Savoir appréhender les spécificités inhérentes à la maladie chronique

#### **PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES**

Qualification possible dans le domaine du handicap grâce à des actions de formation continue - Promotion professionnelle

#### **Signatures**

**Date :**

**Le salarié**

**Le Directeur**

**Mr FA ARRIGHI**